



NOTE AUX ORGANISATIONS

Objet : intersyndicale Fonction publique d'hier soir

Chères camarades,

Chers camarades,

Comme prévu, les 7 organisations syndicales qui ont appelé à la journée de grève et de manifestations du 22 mars se sont retrouvées hier soir à la CGT.

Le nombre important de camarades présents et la durée de la réunion (plus de 3 heures) soulignent combien la situation est, à bien des égards, exceptionnelle.

Point important à noter d'entrée :

Lors du Conseil commun de la Fonction publique qui se tenait l'après-midi même, Olivier Dussopt annonçait qu'une version retouchée du document « refonder le contrat social avec les agents de la Fonction publique » serait adressée aux organisations syndicales demain matin (mercredi 28 mars) au plus tard.

De fait, le document a été transmis à 21h par la DGAFP, soit dans la dernière partie de l'intersyndicale.

Impossible évidemment d'en faire une lecture sérieuse au cours de la réunion.

Même s'il est plus vraisemblable que les « corrections » apportées soient à la marge et que, globalement, ce document constitue toujours dans sa nouvelle version un socle inacceptable, il est clair que cette manœuvre gouvernementale – juste après le 22 mars et juste avant la réunion avec Darmanin et Dussopt jeudi 29 mars après-midi- indique que le « camp d'en face » n'est pas tranquille et que c'est bien la mobilisation qui le met sous pression.

Le propos introductif de la CGT :

- Analyse du 22 mars :

La journée a été globalement une réussite. En dépit de l'absence de la CFDT et de l'UNSA, le nombre de grévistes a été supérieur à celui du 10 octobre 2017.

Cela constitue un point d'appui pour la suite, d'autant que, pour le mouvement Fonction publique, le soutien et la sympathie de la population est majoritaire.

- Suites immédiates avec la réunion du 29 mars :

Pour la réunion de « lancement de la concertation », présidée par Darmanin et Dussopt jeudi à 15 h, la CGT propose les axes suivants :

- Une déclaration unitaire des 7 organisations avec comme points saillants :
 - La réussite du 22 mars que la minimisation gouvernementale ne peut masquer ;
 - Le gouvernement doit ouvrir sans délais de réelles négociations sur les revendications unitaires portées par nos 7 organisations syndicales ;
 - Le document « refonder le contrat social » n'est pas une base acceptable (tout en notant que le gouvernement a été contraint de le modifier un peu).
 - Si le gouvernement s'entête dans sa volonté de passage en force, chacun sera devant ses responsabilités. Nos organisations sauront prendre les leurs.
- Une déclaration spécifique de chaque organisation ;
- Les réponses du (des) ministre(s) ;
- Les 7 organisations syndicales quittent la séance ;
- Organisation d'une conférence de presse ce jeudi 29 mars.

- Les suites avril- mai- juin :

Si, comme il est malheureusement vraisemblable, le gouvernement demeure sur ses positions inacceptables -en tout cas, pour l'essentiel, il est indispensable d'élever le rapport de forces et de l'inscrire dans la durée, pour éviter le sentiment des actions « saute mouton »

Il ne s'agit pas de se précipiter dans une nouvelle grève transversale aux 3 versants dans les prochains jours, au risque d'avoir une journée notablement décrochée par rapport au 22 mars et qui affaiblirait le processus au lieu de le renforcer, mais il ne peut être question de laisser s'installer une période d'accalmie sur le front de la mobilisation.

Les propositions de la CGT :

- Compte tenu des vacances scolaires qui débutent le 1^{er} avril, les ponts de début mai et la nécessité de faire encore plus fort que le 22 mars, viser une nouvelle grève sur les 3 versants le 15 mai ;
- Envisager d'ores et déjà de nouvelle(s) grève(s) en juin en amont du « rendez-vous salarial » prévu entre le 10 et le 20 juin ;
- Mettre d'ores et déjà en débat avec nos syndicats et les personnels le recours à la grève reconductible dans les 3 versants en mai ou juin ;
- Pour éviter tout « tunnel » entre l'après 29 mars et la période de mi-mai, installer un feu roulant d'initiatives et d'actions dès la semaine des 3 au 6 avril (le lundi 2 est férié). Dans ce cadre, il pourrait y avoir, au minimum, une initiative d'ampleur nationale toutes les semaines.

Nous avons émis les propositions suivantes :

- Relance de la pétition unitaire à l'occasion d'une journée dédiée le plus rapidement possible en avril. Envisager une remise aux ministres fin avril avec comme objectif a minima 500 000 signatures ;
- Rassemblement et prise de parole lors du prochain Comité Interministériel de la Transformation Publique (la date n'est pas encore fixée mais, vraisemblablement, fin avril-début mai) pour souligner que ce ne sont pas des soi-disant experts et des ministres dans les salons dorés qui dictent leur vision libérale comme si de rien n'était ;
- Mettre le processus de « concertation » sous pression. Pas question en effet que des discussions s'engagent, sans espace véritable de négociation, d'une manière tranquille. On pourrait envisager, de manière complémentaire, déclarations unitaires, boycott de certaines réunions, rassemblements militants lors de certaines réunions...
- Une journée d'interpellation des élu-e-s ;
- Un meeting unitaire dans une capitale de province (en visant un objectif de 1000 participants) ;
- Un texte unitaire en direction des usagers et des citoyens sur l'axe de « notre lutte est la vôtre et la Fonction publique est au service de la population ». Là également, fixer une journée d'initiatives convergentes pour diffuser le texte ;
- Mettre à disposition des badges « j'aime et je défends la Fonction publique » ;
- Une lettre des secrétaires généraux des organisations de la Fonction publique pour appeler à des heures mensuelles d'informations unitaires pour mettre en débat et en perspective une possible grève reconductible ;
- Une nouvelle intersyndicale dès la semaine prochaine pour concrétiser tous ce processus ;
- Un communiqué commun dès ce soir (nous avons adressé un projet à toutes les organisations syndicales hier).

Le débat :

Pour aller à l'essentiel, toutes les organisations partageaient notre analyse du succès du 22 mars (beaucoup en soulignant ceci étant l'existence de grandes disparités).

Seule la FSU, tout en reconnaissant la réussite, était un ton en dessous à partir de la focale de l'Education nationale, seul secteur dans le 1^{er} et 2^{ème} degré, à ne pas avoir vu ses taux de grévistes progresser entre le 10 octobre et le 22 mars.

Toujours dans un souci de synthèse, les analyses et propositions de la CGT recueillaient un accord global de FO et de SOLIDAIRES et, dans une moindre mesure de la FAFP.

En revanche, davantage de nuances existaient avec les autres OS (principalement autour de la grève et du processus de concertation). La FSU en particulier était globalement en retrait et a tout de suite précisé qu'un processus de mis en débat d'une grève reconductible n'était pas à l'ordre du jour pour elle et que, si elle n'excluait pas de quitter la séance du 29, cela ne l'engageait en rien sur la suite des concertations.

Ces positions ont été reprises, sous différentes formes, par la CGC et la CFTC.

La FSU a proposé que le prochain temps fort transversal (vraisemblablement par la grève et les manifestations) ait lieu début juin, à l'occasion du rendez-vous salarial et que cela puisse figurer dans le communiqué unitaire du soir.

Pour la CGT, nous avons indiqué qu'une telle perspective était trop lointaine (même si nous sommes d'accord pour être aussi mobilisés en juin) et qu'il était indispensable qu'il y ait une nouvelle étape de grève et de manifestations dans la semaine du 14 au 18 mai.

La proposition de la FSU n'a du coup pas été retenue.

La FSU souhaitait également que soit mentionné dans le communiqué commun que nos 7 organisations syndicales invitaient la CFDT et l'UNSA à la prochaine intersyndicale, ce qui, élément intéressant, a provoqué un tollé quasi unitaire.

En conséquence, la CFDT et l'UNSA seront bien invitées à la prochaine rencontre mais par un simple message interne et, chose la plus importante, pour s'inscrire dans le processus déjà initié et sur la base unitaire revendicative déjà définie.

A ce stade, dans le souci de préserver l'axe unitaire large dont il est incontestable qu'il a été une des clefs de la réussite du 22 mars et qu'il demeure un vecteur essentiel dans l'élévation du rapport de forces, les compromis suivants ont été trouvés :

- Dans le communiqué unitaire (joint à cet envoi), la phrase proposée par la CGT : « D'ores et déjà, nos organisations appellent à mettre partout en débat avec les personnels toutes les formes d'actions et d'interventions envisageables, y compris de nouvelles grèves dont la construction doit être discutée », s'arrête à « envisageables » (ce qui est évidemment moins fort et précis mais, et c'est le principal, n'exclut rien) ;
- La mention de la convergence des luttes avec les cheminots faisant l'objet d'un casus belli avec la CFTC (et peu d'enthousiasme de la part de quelques autres, la formule retenue est « nous apportons notre soutien aux différents secteurs mobilisés »
- Enfin, en raison de la nouvelle version du document adressé hier soir par la DGAFP, à ce stade, après le principe de la déclaration unitaire des 7 OS (elle est actée dans son principe et la CGT doit la rédiger) lors de la réunion du 29 mars, nous sommes tombés d'accord sur la demande d'une suspension de séance pour décider unitairement de rester ou pas (la CGT demeurant sur sa position initiale de claquer la porte).

Ce qui est également acté, c'est que nous nous revoyons jeudi 29 à midi pour croiser nos analyses du nouveau document et que nous organisons une nouvelle conférence de presse unitaire le 29 à 13h30.

Au-delà, un nouveau rendez-vous est également pris dès le mardi 3 avril à 18h pour définir concrètement un plan d'action unitaire à partir de tous les éléments évoqués ci-dessus.

La CGT s'y rendra pour pousser à nouveau et le plus fortement possible sur nos bases. On voit bien que les enjeux actuels sont lourds et complexes. Il nous faut construire le plus haut niveau possible du rapport de forces avec responsabilité.

Dans ce cadre, nous devons trouver le juste équilibre entre les convergences indispensables et la lisibilité des actions, entre les indispensables réponses immédiates et l'inscription dans la durée. Sur ce dernier aspect, il convient de garder à l'esprit qu'une partie importante des revendications que nous portons (créations d'emplois, pouvoir d'achat...) seront forcément au cœur des préparations des PLF et PLFSS 2019 en mai-juin de cette année et que le projet de loi envisagé par le gouvernement en ce qui concerne les agents non titulaires, le plan de départ volontaire, les instances consultatives et le salaire au mérite est prévu au printemps 2019.

Face à des adversaires qui, en même temps que leurs projets scélérats, n'hésiteront pas s'ils le peuvent à taper le plus fort possible sur les OS et en particulier, la CGT, nous nous devons d'avoir le maximum de salariés à nos côtés.

La réussite indéniable du 22 mars ne doit pas nous faire oublier que, pour diverses raisons, un grand nombre d'agents de la Fonction publique n'ont pas encore rejoint le mouvement.

Par notre détermination, notre combat unitaire et notre engagement quotidien, nous avons réellement les moyens de gagner.

Montreuil, le 28 mars 2018

- Sur l'action interprofessionnelle du 19 avril, en raison des configurations unitaires, un appel Fonction publique n'était pas envisageable. Mais, bien entendu, la CGT Fonction publique confirme d'ores et déjà son inscription dans cette journée de mobilisation.